

## DISPOSITIF AU SERVICE DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

	<b>Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)</b>
<b>Buts</b>	<p>► Favoriser la réussite scolaire de l'enfant, en accompagnant les enfants n'ayant pas les ressources nécessaires dans leur environnement, via la mobilisation d'acteurs de terrain qualifiés sur le champ de l'aide méthodologique et l'accès à la culture.</p> <p>► Associer concrètement les familles à l'action dans un objectif d'appui à la parentalité et de valorisation des compétences parentales.</p> <p>► Associer à la réflexion globale les institutions concourant à l'éducation, et à l'échelle locale les établissements scolaires, dans le cadre d'une coordination avec les dispositifs existants au sein d'un réseau de politiques éducatives.</p>
<b>Public visé</b>	Les enfants, du primaire au lycée, et leurs parents
<b>Temps de l'action</b>	Temps périscolaire et hors temps scolaire
<b>Financements</b>	<p>Convention annuelle CAF avec chaque porteur d'action.</p> <p>Prestation de service CLAS versée par la CAF, dont le montant par action est fixé chaque année par la CNAF.</p>
<b>Articulations et/ou complémentarités possibles</b>	Cumulable et/ou articulable avec tous les autres dispositifs généraux de droit commun.
<b>Texte(s) de référence</b>	<p>2000 : création du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)</p> <p>2001 : Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité</p> <p>Circulaire Interministérielle N° DGCS/2C/DGESCO/SG/2010/280 du 20 juillet 2010</p>
<b>Pilotage</b>	<p>Dispositif partenarial</p> <p>Comité de pilotage : DDCSPP, CAF, Association des Maires des Landes, IA.</p>
<b>Service instructeur et/ou Contact</b>	<p><u>CAF</u> 40 - Service Parentalité - 05.58.06.78.01</p> <p><u>DDCSPP</u> - MEP - 05.58.05.76.30</p> <p>Secrétariat: maelle.camin@landes.gouv.fr</p>